

Date de commande : 10/06/2025
Valide jusqu'au : 10/12/2025
N° de commande : 743480

Commune : Bourg-Saint-Andéol
Code postal : 07700
Code insee : 07042
Lat/Long : 44.365919 , 4.642953
Altitude : 61.8 m

Vendeur ou Bailleur : Indivision SICARD MURY
Acquéreur ou locataire :

Parcelle(s) :
07042 000 AV 492



Niveau 1 Fiche Radon Radon	Niveau 3 Fiche Seisme Seisme	Aucun ENSA / PEB	Non concerné Recul du trait de cote	Moyen Sols argileux	Non concerné Fiche OLD Old: Débroussaillage
0 SIS	14 CASIAS	0 ICPE	Inondation  NON CONCERNÉ		

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/FRGXS>



Scannez ce QR Code pour vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques		Exposition
Inondation 	APPROUVÉ Le 08/01/1979	PSS Rhône (aval département), Inondation	AV 492 Non
	APPROUVÉ Le 08/01/1979	PSS Rhône (aval département), Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau	
	APPROUVÉ Le 30/01/2015	BOURG SAINT ANDEOL, Inondation	
	APPROUVÉ Le 30/01/2015	BOURG SAINT ANDEOL, Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau	

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERS

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées

Code postal ou code insee

Nom de la commune

121 Chemin de Seilloux 07700 Bourg-Saint-Andéol
AV 492

07700 (07042)

Bourg-Saint-Andéol

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR **MINIERS**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou anticipé⁽²⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR **TECHNOLOGIQUES**

Oui Non

Prescrit⁽¹⁾ ou approuvé⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾

Date

Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à :

Effet toxique ou effet thermique ou effet de surpression

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription :

Oui Non

- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location⁽⁵⁾

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1
Très faible

Zone 2
Faible

Zone 3
Modérée

Zone 4
Moyenne

Zone 5
Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'immeuble se situe dans un secteur soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage

Oui Non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par le [décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29/04/2022](#) ?

Oui Non N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui Non N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans > compris entre 30 et 100 ans N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui Non N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui Non N/C

Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui ⁽⁶⁾ Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom

Indivision SICARD MURY

Date

10/06/2025

Nom

Signature

Lieu

Bourg-Saint-Andéol

Signature

(1) **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

(2) **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

(3) **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

(4) **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

(5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

(6) Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet :

georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse	Code postal ou Insee	Commune
<input type="text" value="121 Chemin de Seilloux 07700 Bourg-Saint-Andéol"/>	<input type="text" value="07700 (07042)"/>	<input type="text" value="Bourg-Saint-Andéol"/>

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON	zone A ¹	zone B ²	zone C ³	zone D ⁴
Aucun <input checked="" type="checkbox"/>	Très forte <input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>	modérée <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de :
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur
Indivision SICARD MURY

Date / Lieu
10/06/2025

Acquéreur ou Locataire

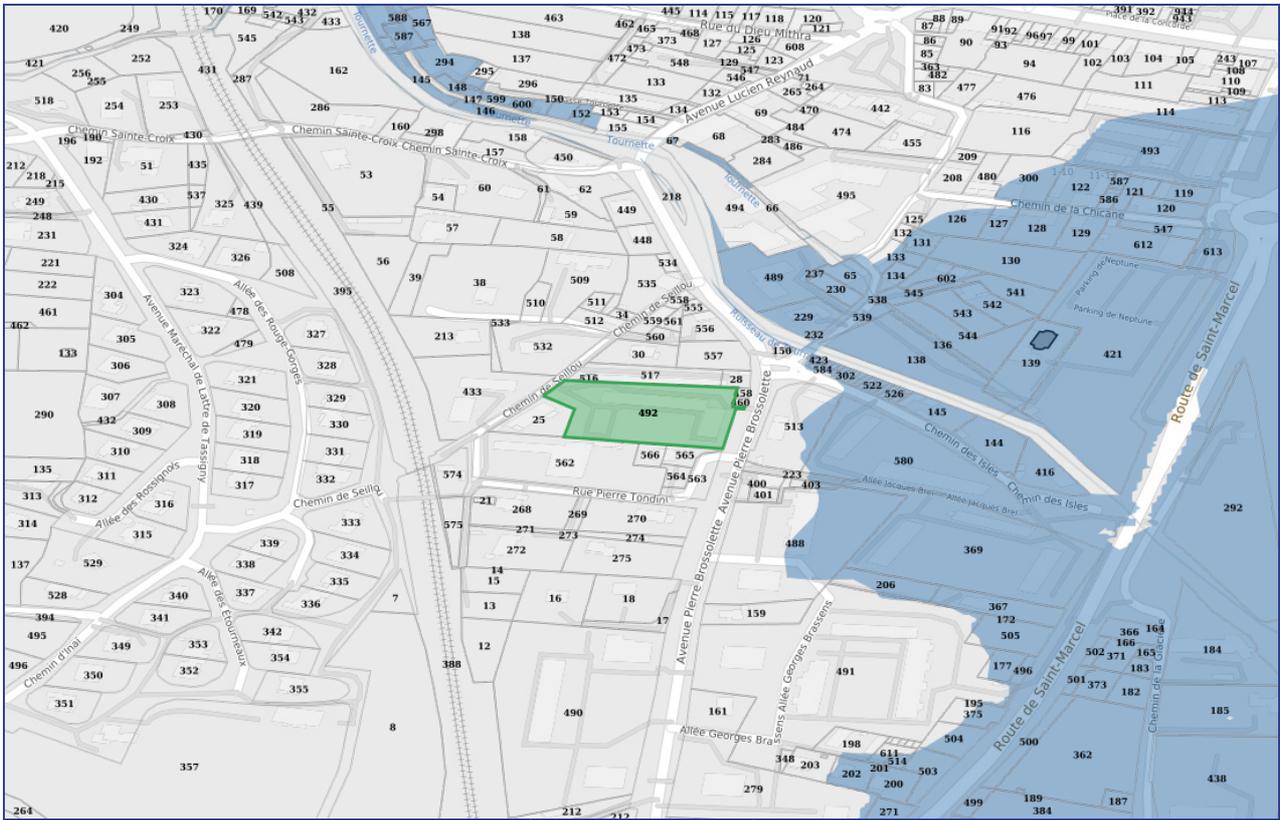
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

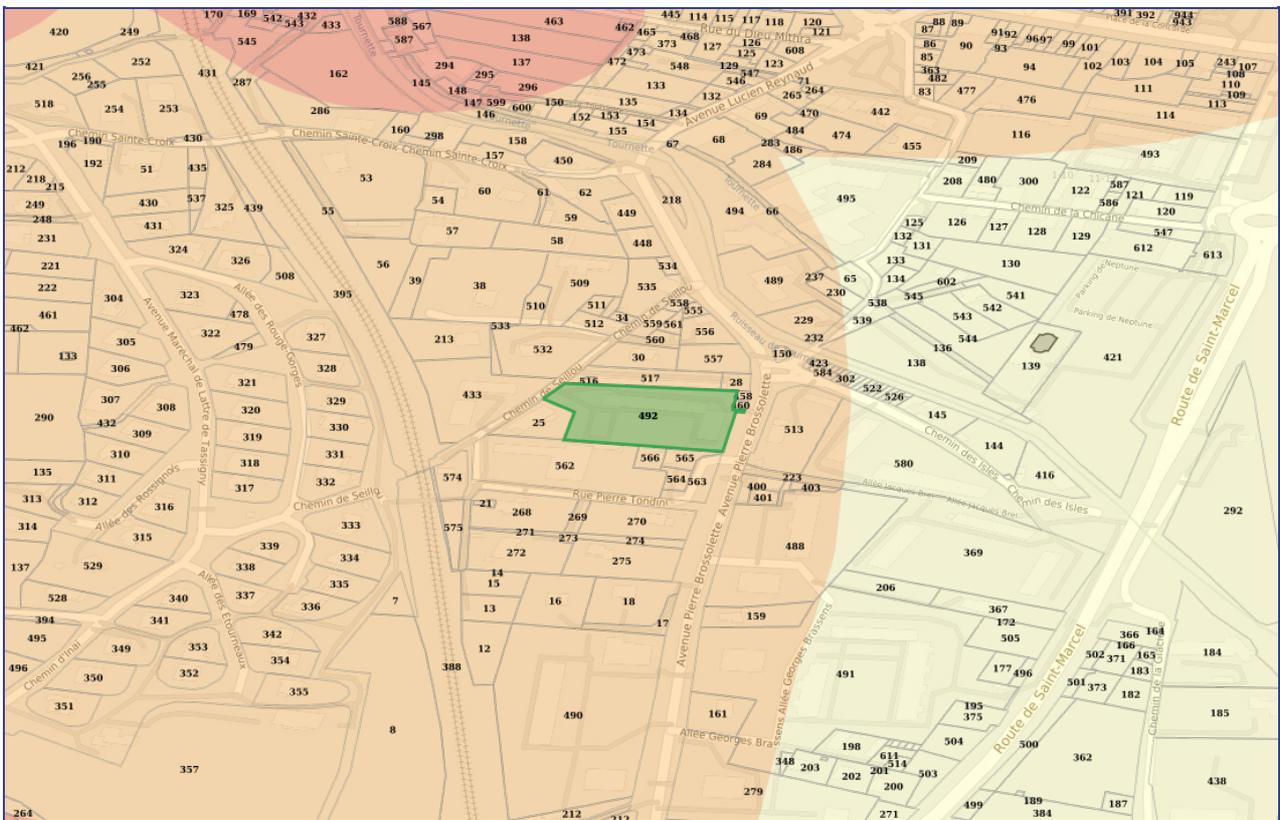
MTES/DGAC/juin 2020

PPRN - INONDATION

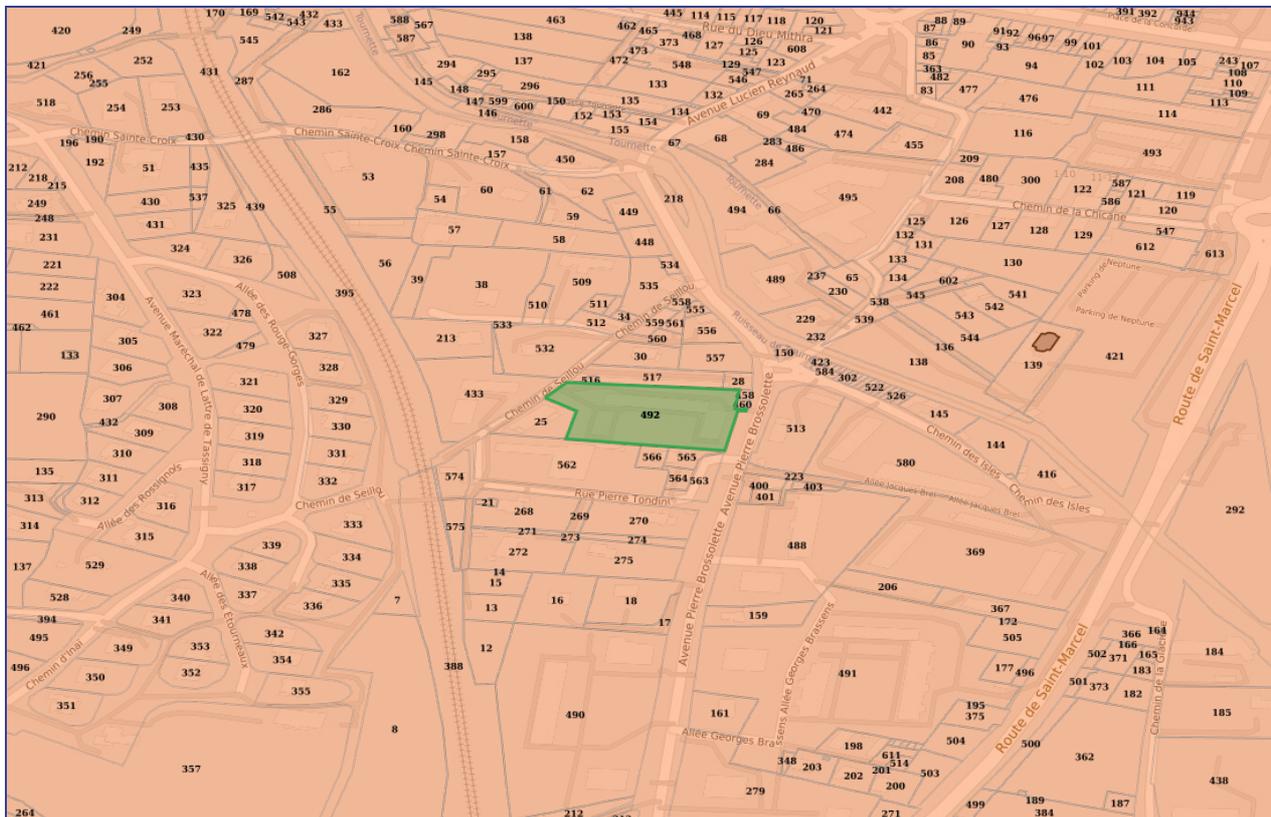


Zone de risque

ARGILES

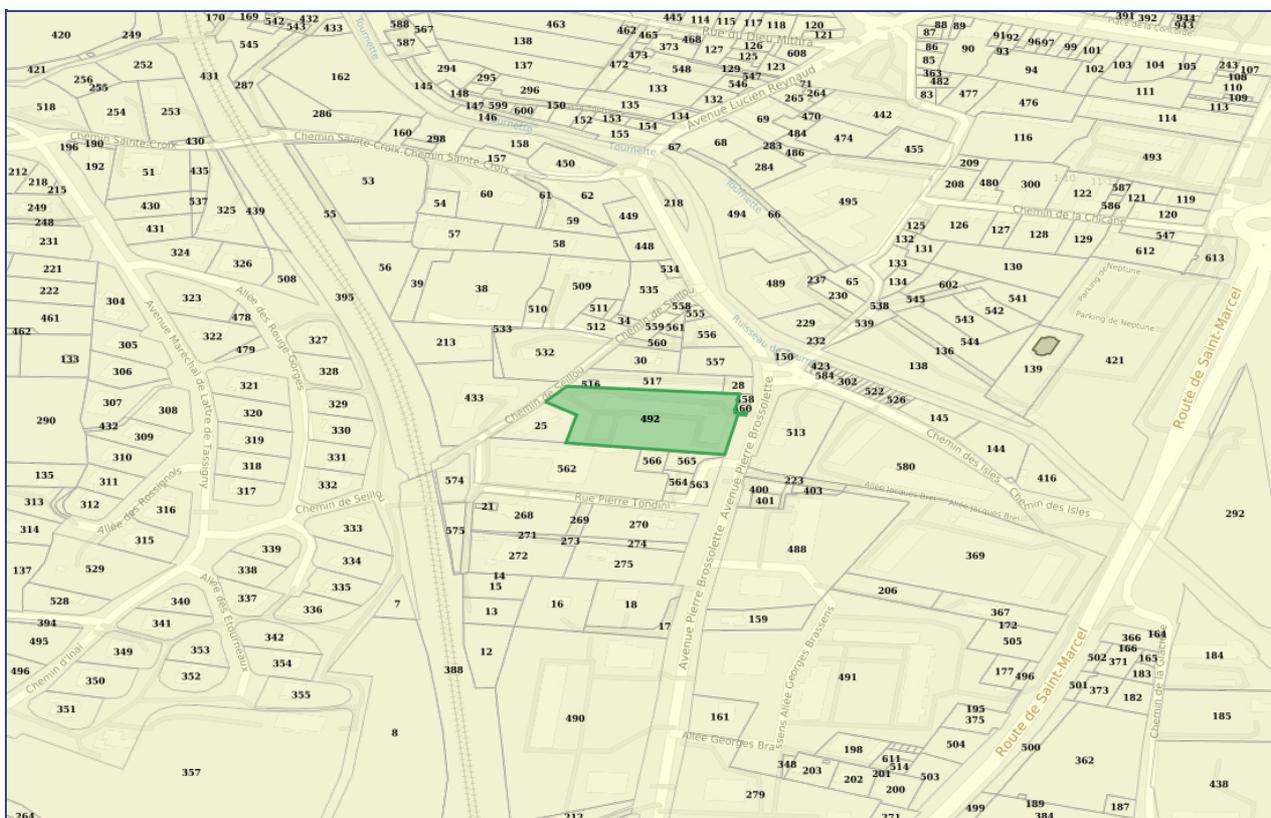


Faible Moyen Fort



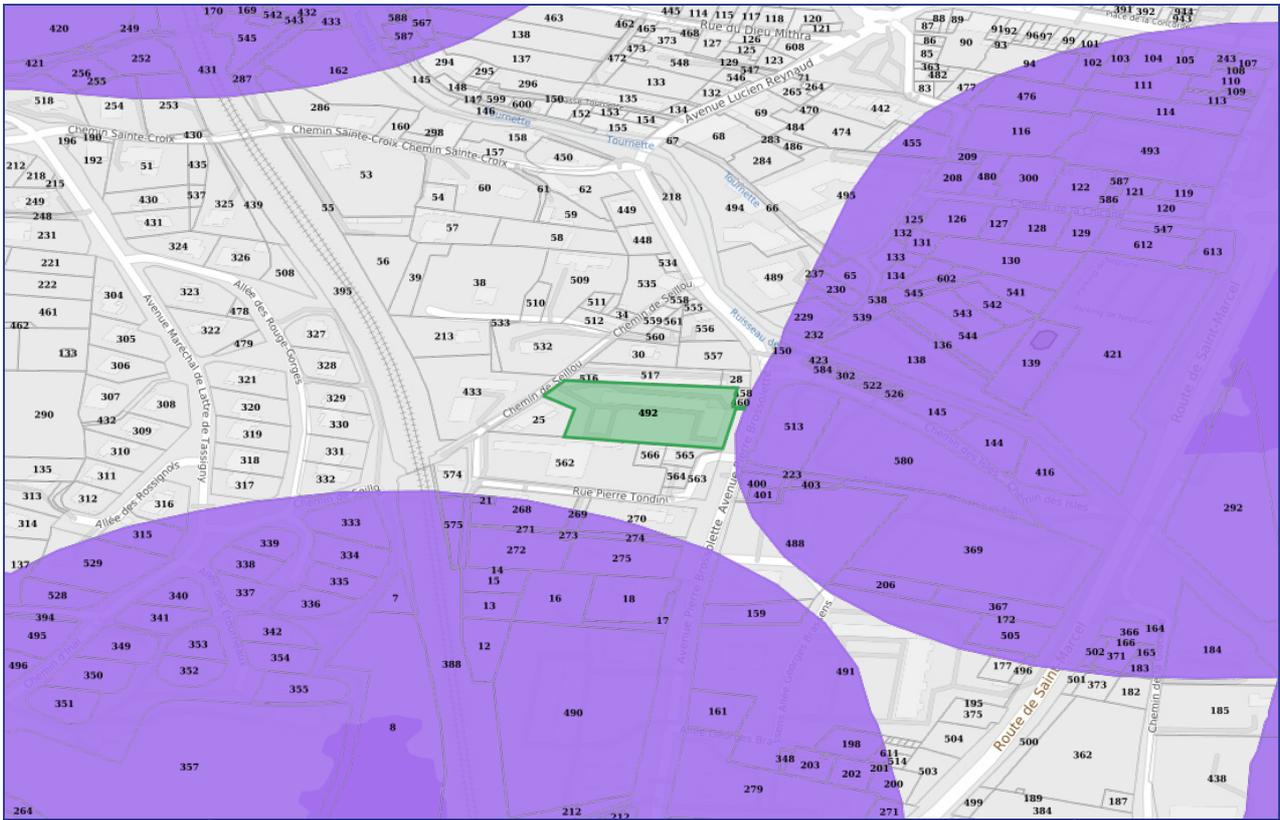
3 - Modérée

POTENTIEL RADON

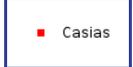
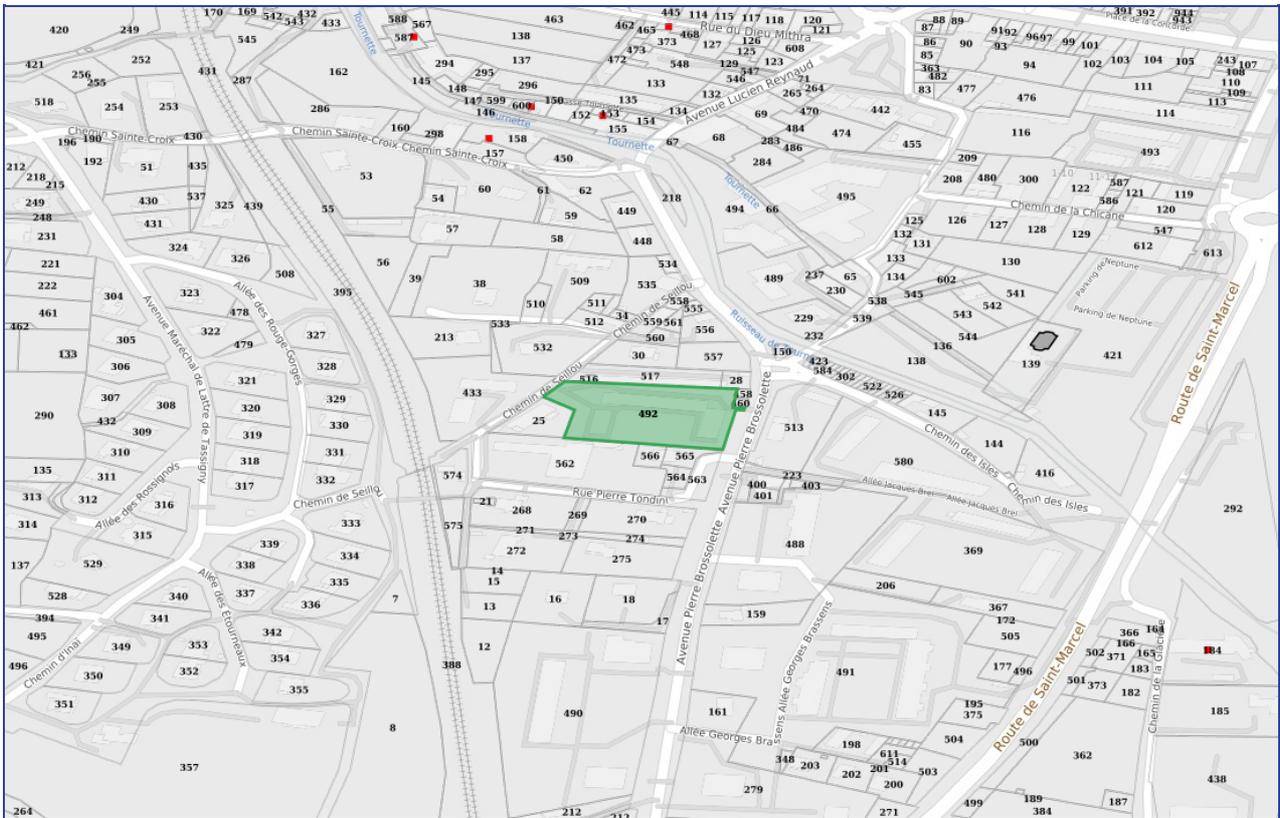


Niveau 1

DÉBROUSSAILLEMENT



CASIAS



SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS **SIS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP4042878	(Etat Indéterminé) Tannerie Chemin Sainte-Croix (de)	219 Mètres	Détails
SSP4042908	(Etat Indéterminé) Tannerie 1 Impasse Tournette	237 Mètres	Détails
SSP4042879	(Etat Indéterminé) Tannerie 5 Impasse Tournette	245 Mètres	Détails
SSP4043719	(Etat Indéterminé) Desserte d'essence Chemin Glacière (de la)	280 Mètres	Détails
SSP4042733	(Etat Indéterminé) Tannerie, corroierie lieu dit "La Palice"	314 Mètres	Détails
SSP4043748	(Etat Indéterminé) Tannerie 5 rue Dieu Mithra (du)	319 Mètres	Détails
SSP4043047	(Etat Indéterminé) Tannerie avenue Tourne (de)	359 Mètres	Détails
SSP4042823	(Etat Indéterminé) Tannerie 1 Quartier Tourne (de)	363 Mètres	Détails
SSP4043594	(Etat Indéterminé) Tannerie 7 Quartier Tourne (de)	366 Mètres	Détails
SSP4042824	(Etat Indéterminé) Tannerie 5 Quartier Tourne (de)	375 Mètres	Détails
SSP4043570	(Etat Indéterminé) Annexe de la Tannerie JAUBERT (Bassins) 14 rue Dieu Mithra (du)	375 Mètres	Détails
SSP4043061	(Etat Indéterminé) Tannerie 13 Quartier Tourne (de)	377 Mètres	Détails
SSP4043293	(Etat Indéterminé) Usine de teinturerie avec une chaudière à vapeur 4 Quartier Tourne (de)	398 Mètres	Détails
SSP4043593	(Etat Indéterminé) Tannerie, corroierie. Quartier Tourne (de)	422 Mètres	Détails

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site ICPE à moins de 500 mètres ...			

Adresse de l'immeuble
121 Chemin de Seilloux 07700 Bourg-Saint-Andéol
07700 Bourg-Saint-Andéol

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
IOME2308745A	Sécheresse	Du 01/04/2022 au 30/09/2022	03/05/2023	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2019261A	Sécheresse	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	03/09/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2014522A	Sécheresse	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	10/07/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE2000953A	Secousse Sismique	Du 11/11/2019 au 11/11/2019	29/01/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1826529A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 09/08/2018 au 09/08/2018	03/11/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1817090A	Sécheresse	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	05/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1430243A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 04/11/2014 au 05/11/2014	06/01/2015	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1304305A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 24/09/2012 au 24/09/2012	28/02/2013	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE1228647A	Sécheresse	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	17/07/2012	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE1206485A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 03/11/2011 au 05/11/2011	07/03/2012	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
IOCE0823835A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 03/09/2008 au 03/09/2008	10/10/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/12/2003 au 02/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0300039A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 24/11/2002 au 26/11/2002	07/02/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0300039A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 16/11/2002 au 18/11/2002	07/02/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0200523A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 08/09/2002 au 09/09/2002	20/09/2002	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 23/03/2001 au 23/03/2001	28/04/2001	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9400171A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 06/01/1994 au 11/01/1994	29/04/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
INTE9300667A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/10/1993 au 14/10/1993	30/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
ECO8800091A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 11/10/1988 au 12/10/1988	15/12/1988	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19821118	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le

10/06/2025

Nom du vendeur ou du bailleur :

Indivision SICARD MURY

Nom de l'acquéreur ou du locataire :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)